



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (Coaching)



1. Introduction

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de coaching proposées par AE2cf. Ainsi, chaque passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV et prévalent sur tout autre document du client. Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite d'AE2cf, prévaloir sur les présentes CGV.

2. Documents contractuels

Sur demande du client, et après validation du devis, AE2cf vous remet un double exemplaire du contrat de coaching rédigé selon les textes en vigueur. Pour être valide, le contrat doit être dûment complété avec les noms, prénom et informations relatives à l'accompagnement, et être signé. Le contrat signé est à remettre à AE2cf soit en main propre (séance en présentiel) soit par mail (coaching à distance) à agneselissalde2cf@gmail.com. Toute prestation de coaching entamée vaut acceptation de ces CGV.

3. Conditions d'annulation et de remboursement

Toute séance est due en totalité sauf si elle est annulée 48 heures à l'avance par écrit soit par mail agneselissalde2cf@gmail.com ou par téléphone 06.61.58.53.75. Le cas échéant, la séance ne sera ni remboursée ni déplacée.

4. Tarifs

Le prix de la prestation est conforme au tarif en vigueur au moment de la passation de commande. Il comprend les frais de coaching et la préparation des séances. Tous les prix sont indiqués hors taxes, AE2cf n'étant pas soumis à la TVA selon l'article 293 B du Code Général des Impôts.

5. Préparation

Le temps passé par AE2cf à la préparation des séances de coaching fait partie de l'accord mis en place dans le contrat, et est inclus dans le tarif horaire.

6. Règlement

Une fois le contrat signé, quelles que soient les modalités d'accompagnement, le règlement est à effectuer avant chaque début de séance, par chèque ou virement bancaire.

Pour les accompagnements long (>1 mois) les règlements se font au mois.

Pour les formations ou accompagnement court (<1mois), les paiements se font à l'unité.

Aucun délai de paiement n'est accordé, et, en cas de non-paiement, AE2cf se réserve le droit de suspendre l'accompagnement en cours.

7. Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents remis ou utilisés au cours de l'accompagnement constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. En conséquence, le client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de Clémence LABORDE. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

8. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder la confidentialité quant aux informations et documents échangés durant le coaching, de quelle que nature qu'ils soient (économiques, commerciaux, techniques, matériel pédagogique...).

9. Témoignage

Le client autorise AE2cf à mettre son prénom et son témoignage sur son site internet <https://agneselissalde-2cf.fr> ainsi que ses réseaux sociaux. Si le client ne souhaite pas voir son nom et son témoignage apparaître, il devra en avvertir AE2cf par écrit lors de l'accompagnement.

10. Informatique et libertés. Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client à AE2cf en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels d'AE2cf pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi du 6 janvier 1978.

11. Règlement des litiges

Le contrat est soumis au droit Français. Toute contestation ou litige portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera porté, à défaut d'un accord amiable entre les parties, devant les tribunaux compétents de Pau, à qui elles attribuent expressément juridiction.

12. Loi applicable. La loi française est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de Ventes et les relations contractuelles entre AE2cf et ses Clients.

13. Renonciation. Le fait, pour AE2cf de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

14. Attribution de compétence. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PAU, quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt d'AE2cf qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

15. Election de domicile. L'élection de domicile est faite par AE2cf à son siège social au 158 allée Hourcade, 64300 Sallespisse.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (Coaching)

